Initiatives ministérielles

taxe fédérale de vente qu'elles n'ont jamais connus auparavant.

La taxe provinciale sur les ventes au détail s'appliquera sur certains articles, la TPS fédérale sur d'autres, tandis que les deux taxes s'appliqueront sur certains articles, et qu'aucune ne s'appliquera sur d'autres. Que Dieu nous vienne en aide!

Pour recevoir un crédit pour taxe sur les intrants dans le cadre de la TPS, la petite entreprise devra présenter des calculs détaillés sur la taxe qu'elle paie pour produire ses biens et services. La petite entreprise, et j'insiste sur petite, ne dispose pas de systèmes comptables perfectionnés pour faire face aux exigences de ce système complexe.

Le gouvernement impose à la petite entreprise la charge de percevoir sa taxe. C'est injuste. Les petites entreprises ne peuvent pas absorber le coût du dispositif administratif nécessaire pour percevoir les taxes du gouvernement. Il en résultera une hausse des prix et une diminution de la compétitivité.

La TPS n'est pas une système bon et simple de taxe comme le gouvernement voudrait nous le faire croire, mais plutôt un système nocif et complexe.

Les électeurs de la circonscription de Cardigan se joignent à la majorité des Canadiens pour dire au gouvernement qu'il ne devrait pas chercher à aider ses amis de la grande entreprise sur le dos de la petite entreprise qui forme le pivot de l'économie de Cardigan et de l'Île-du-Prince-Édouard.

[Français]

M. Nic Leblanc (Longueuil): Monsieur le Président, la taxe sur les produits et services représente, de l'avis pratiquement de tous ceux qui connaissent la taxation, la plus importante réforme jamais entreprise et la plus intelligente. Mais alors, comment se fait-il qu'elle nous a rendus, comme le disait le premier ministre, aussi impopulaires? Nous savons tous que plusieurs groupes intéressés sont d'opinion que l'opposition y est pour quelque chose. Nous reconnaissons tous l'importance du rôle de l'opposition dans un système parlementaire et moi le premier, monsieur le Président. Mais dans le dossier de la TPS, l'opposition ne joue pas un rôle correctement. En bref, elle n'a pas de mandat pour mener, comme elle l'a fait, une campagne de désinformation auprès de la population et des gens d'affaires. Cette campagne de désinformation a consisté à faire deux choses: à déformer complède tement les politiques économiques gouvernement; à présenter une image simpliste et alarmiste de la TPS. L'opposition nous a fait et nous fait encore du cinéma d'épouvante avec un mauvais scénario. C'est pourquoi il faut rétablir les faits. C'est pourquoi je tiens à rappeler la vision de l'avenir économique qui guide notre gouvernement et ainsi aide à situer le rôle central de la TPS dans notre programme.

Le remplacement de l'actuelle taxe de 13,5 p. 100 sur les ventes des fabricants pour la TPS représente un élément essentiel du programme entrepris par notre gouvernement afin de bâtir une économie plus forte dans un monde de plus en plus concurrentiel. Ce programme, nous l'avons exposé en novembre 1984, nous l'avons suivi depuis et nous avons continué dans cette voie.

Dès le début, nous nous sommes fixés comme objectif une croissance soutenue de l'économie, parce que c'est le meilleur moyen de répondre aux aspirations des Canadiens d'aujourd'hui et des générations futures dans toutes les régions du pays.

Le défi est majeur, monsieur le Président. Le Canada que nous sommes en train de bâtir pour les années 1990 et pour le siècle prochain doit assurer aux familles et aux particuliers une hausse du niveau de vie, tout en assurant une meilleure protection de l'environnement, un régime de soins de santé avancé, un régime satisfaisant de sécurité sociale et un enseignement de qualité.

Il nous faut absolument une économie forte et concurrentielle, monsieur le Président, pour pouvoir créer des emplois, fournir des services et offrir les possibilités et la liberté que nous avons et que nous voulons donner à nos enfants.

• (2250)

Comme le disait le ministre des Finances nous réalisons nos objectifs en agissant sur deux plans. En premier lieu, nous poursuivons l'action entreprise afin d'éliminer le déficit et enrayer la croissance de la dette publique. En second lieu, nous transformons l'économie de manière fondamentale et cohérente afin de donner libre cours à l'initiative privée et améliorer l'efficacité administrative publique.

Nos initiatives ont jeté les bases d'une croissance durable et génératrice d'emplois productifs pour l'avenir. Parmi les plus importantes, je rappellerai l'Accord de libre-échange canado-américain, les privatisations des sociétés d'État, la déréglementation des secteurs de l'énergie et des transports, la réforme des pensions, la réforme des impôts directs et la nouvelle stratégie de développement du marché du travail. La TPS éliminera la taxe qui pèse sur nos exportations. Elle placera les produits canadiens sur un pied d'égalité avec la concurrence étrangère, tant dans ce pays que sur les marchés internationaux. Finalement, elle accroîtra ainsi la compétitivité et l'efficacité de notre économie et aidera à créer des emplois.

La TPS vient remplacer l'actuelle taxe fédérale de vente de 13,5 p. 100. Il faut le répéter souvent parce que la plupart des citoyens canadiens ne le savent pas. Par surcroît, nous savons que cette taxe a une incidence néfaste sur l'économie. Elle nuit à la production intérieure du Canada, elle nuit aux exportations et favorise les importations. Globalement, et de l'avis de tous, elle est complexe et peu fiable. Fait important à noter ici, le